

LUTTER ★ S'ORGANISER ★ SE SYNDIQUER ★

Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes

DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ DE DROIT POUR TOUT CONTRAT DE TRAVAIL

Se salarier c'est échouer

45 % des étudiant-e-s travaillent pour financer leurs études au cours de l'année universitaire. Cette réalité est largement ignorée et n'inquiète personne, alors même que l'INSEE montre que la poursuite d'une **activité salariale nuit à la réussite scolaire - surtout lorsque le travail est régulier** et le nombre d'heures hebdomadaire élevé. Alors que le taux de réussite pour les étudiant-e-s salarié-e-s à mi-temps est de 38%, il est de 66% pour les étudiant-e-s non salarié-e-s. Le salariat est donc une cause de l'échec scolaire des étudiant-e-s. Faire coïncider les études et un emploi, ce n'est pas de tout repos (fatigue, course permanente, surcharge, stress...).

Lutter pour une solution à long terme

Les dispenses d'assiduité ne sont pas une fin en soi. Ne pas aller en cours, c'est rater une partie du contenu pédagogique et c'est donc échouer quand même. **Si on veut en finir avec le salariat contraint, on doit augmenter le nombre et le montant des bourses sur critères sociaux !** Elles sont aujourd'hui largement insuffisantes et inadaptées. Versées souvent en retard, touchant que 20% des étudiant-e-s, n'excédant pas 550 euros par mois... Plus de bourses, c'est en finir avec la salariat contraint !

La fac ferme les yeux

En plus s'ajoutent une absence de reconnaissance du statut d'étudiant-e salarié-e, ainsi qu'une totale méconnaissance de cette réalité par l'ensemble du corps enseignant et de l'administration. Alors que 45% des étudiant-e-s sont salarié-e-s, les administrations continuent de les considérer comme des cas particuliers. Aucune réglementation nationale ne vient encadrer ou imposer la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés aux étudiant-e-s salarié-e-s. **L'existence de dispositions varie selon les universités (parfois il n'en existe pas)**, et en leur sein, selon les formations. Demander une adaptation de son emploi du temps revient souvent à **se soumettre au bon vouloir de l'administration**. C'est alors la galère. On est obligé de choisir un TD durant lequel on travaille, mais c'était le dernier car trop peu de TD sont proposés. On ne peut pas être présent-e à des TD et on est signalé défaillant-e. On rate des informations sur la date d'un partiel. Et à la fin on se plante !

NOUS EXIGEONS DES AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

- ★ LA RÉGLEMENTATION NATIONALE DES AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES
- ★ LA POSSIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANT-E-S SALARIÉ-E-S D'AMÉNAGER LEURS EMPLOIS DU TEMPS DÈS LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL.
- ★ LE REFUS QUE LES ÉTUDIANT-E-S BOURSIER-E-S PERDENT LEUR BOURSES SI ELLES/ILS SONT DÉFAILLANTS.
- ★ LA RECONNAISSANCE D'UN CERTIFICAT DE TRAVAIL AU MÊME TITRE QU'UN CERTIFICAT MÉDICAL POUR JUSTIFIER D'UNE ABSENCE EN COURS ET À TERME L'ABROGATION DU DEVOIR D'ASSIDUITÉ.
- ★ LA MULTIPLICATION DU NOMBRE DE COURS EN EFFECTIFS RÉDUITS, AVEC ÉTALEMENT DU LUNDI MATIN AU SAMEDI SOIR.

**Face à la précarité
Le syndicat est notre arme !**

www.solidaires-etudiant.org/campagnesalariat/

contact@solidaires-etudiant-e-s.org



Les
capitalistes
nous coûtent
cher !